



**Chers membres du conseil d'arrondissement,  
Chères concitoyennes,  
Chers concitoyens,**

C'est avec plaisir que je vous sou mets aujourd'hui le rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement d'Anjou, ainsi que les principales réalisations.

De plus, conformément à l'article 144.7 de la *Charte de la Ville de Montréal*, je dépose, ce soir, une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$, ainsi que ceux de 2 000 \$ et plus conclus avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 \$.

### **Budget de fonctionnement – Résultats au 31 décembre 2008**

Les prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'année 2008 s'élevaient à 25 589 400 \$ en matière de dépenses et à 1 242 000 \$ concernant les revenus. Or, la Ville de Montréal a alloué à l'arrondissement, pour l'année 2008, une dotation budgétaire de 24 244 400 \$ en dépenses, soit un manque de 1 345 000 \$. L'arrondissement a donc dû se résoudre à maintenir une taxe locale pour combler ce manque.

Mais l'année 2008 nous aura réservé des surprises au niveau de l'enneigement. Les précipitations ont été encore plus importantes que jamais avec quelque 440 cm de neige, soit plus du double des précipitations moyennes sur lesquelles sont basées nos prévisions budgétaires. À eux seuls, les opérations de déneigement et l'épandage d'abrasif ont généré des dépenses non prévues de 3 688 140 \$. Cette situation hors du commun a amené la Ville à consentir un prêt aux arrondissements pour contrer ce manque important de disponibilité budgétaire pour les activités de déneigement. L'arrondissement d'Anjou a ainsi obtenu un prêt approximatif de 2 M\$, dont les modalités de remboursement devront être déterminées en collaboration avec la Ville.

Les dépenses pour les opérations de déneigement ayant été plus élevées que le prêt obtenu, l'arrondissement a dû procéder à une gestion très serrée de ses dépenses et à une remise en question continue de ses activités et de sa structure administrative. En 2008, il aura réduit ses effectifs d'environ six personnes année afin d'atteindre l'équilibre budgétaire, et ce, tout en ayant le souci constant d'offrir des services de qualité qui répondent aux besoins des citoyens.

À terme, sans compter le « prêt neige » de la Ville, nous avons terminé l'année 2008 avec un déficit de 256 000 \$ qui, dans les circonstances, aurait pu être bien plus élevé.

Malgré ce contexte budgétaire des plus difficiles, l'administration et les élus de l'arrondissement ont procédé à plusieurs réalisations.

### **Principales réalisations pour l'année 2008**

Même si la marge de manœuvre budgétaire rétrécit et malgré l'année exceptionnelle en matière d'enneigement, l'arrondissement a maintenu la qualité de ses services dans ses diverses sphères d'activité, que ce soit la voirie, le réseau d'aqueduc et d'égouts, les espaces verts, les permis, l'urbanisme ou les bâtiments pour n'en citer que quelques-uns. Nous avons également maintenu nos activités de loisirs, les fêtes de quartier, les matinées musicales et plusieurs autres événements d'envergure tels que la soirée hommage aux bénévoles, la journée portes ouvertes ainsi que le défilé du père Noël.

Dans le domaine de la culture, nous avons revu les heures d'ouverture des bibliothèques qui sont maintenant accessibles sept jours par semaine. Notons d'ailleurs qu'en 2008 les bibliothèques de l'arrondissement ont connu une hausse d'achalandage de 4,8 %.

Une série d'activités ont également été réalisées pour la famille et les jeunes, qu'il suffise de mentionner l'inauguration du local Relax Ado et la fête de la famille.

En matière d'environnement, un nouveau service de collecte de résidus verts est offert depuis 2008.

Sur le plan administratif, nous avons réalisé de nombreux projets, par exemple, l'implantation du nouveau système de paie, la mise en œuvre du nouveau système de gestion financière et l'installation finale du réseau téléphonique 311.

## **Programme d'immobilisations 2008 – Réalisations**

Les dépenses en immobilisations se sont élevées à 4 405 000 \$ en 2008. Au nombre des investissements, notons le programme de réfection routière, la réfection de trottoirs, l'achat de mobilier urbain et de jeux de parcs, l'achat d'une nouvelle nacelle, le réaménagement du stationnement de la bibliothèque Jean-Corbeil de même que les travaux de réfection sur le boulevard Châteauneuf et l'avenue Goncourt.

## **Budget de fonctionnement 2009 et réalisations à ce jour**

Les prévisions budgétaires relatives aux dépenses s'élèvent à 27 302 200 \$ pour 2009, alors que nous anticipons des revenus stables de 1 242 000 \$. Étant donné que la dotation budgétaire de la Ville était de 25 818 000 \$ et ne permettait pas de couvrir les prévisions, la taxe locale a été maintenue en 2009.

En début d'année 2009, la situation concernant l'enneigement nous avait permis de croire que nous allions atteindre l'équilibre en 2009. Cependant, face à la crise financière, la Ville de Montréal étant aux prises avec des difficultés, la contribution financière de tous les arrondissements a été sollicitée. Ainsi, au mois de mars, notre arrondissement a été appelé à verser une contribution de 635 000 \$ pour le plan de redressement de la Ville. Nous devons donc réduire nos dépenses de ce montant. Parallèlement, nous devons faire face à des accroissements de coûts supérieurs aux prévisions, notamment en matière de collecte sélective et de locations. Néanmoins, nous mettons tous les efforts pour atteindre l'équilibre en 2009 tout en assurant la qualité des services.

## **Programme d'immobilisations 2009**

Le budget d'investissement pour l'année 2009 est d'un peu moins de 5 M\$. En plus des investissements dans des bâtiments, des jeux de parcs, le programme de réfection routière, des trottoirs et le renouvellement du parc de véhicules, un projet majeur est en cours, soit la construction d'un nouveau terrain de soccer au parc Roger-Rousseau. C'est là la première phase d'un projet d'envergure de réaménagement du parc où des travaux sont éventuellement prévus pour la construction d'une nouvelle piscine.

Ces projets seront réalisés à partir du budget d'immobilisations 2009 et 2010 ainsi qu'en raison de subventions du gouvernement provincial.

Précisons qu'en ce qui concerne la réfection routière, des travaux sont en cours sur la terrasse Val d'Anjou et l'avenue d'Allonnes, alors que nous croyons pouvoir commencer d'autres travaux sur les boulevards Wilfrid-Pelletier, Roi-René et les Galeries d'Anjou à la fin de l'automne 2009.

### **Orientation budgétaire 2010**

L'enveloppe budgétaire qui nous est donnée par la Ville pour l'année 2010 est de 25 822 500 \$ pour les dépenses, alors que les revenus anticipés sont de 1 242 000 \$, soit sensiblement la même dotation qu'en 2009. Une fois de plus, le défi sera grand puisque nous devons faire face à des augmentations de dépenses (rémunération, contrats, utilités publiques ou autres) alors que notre enveloppe budgétaire n'a pas fait l'objet d'une indexation.

L'administration travaille déjà divers scénarios qui seront éventuellement soumis aux élus après les élections.

Enfin, permettez-moi de souligner l'effort et la contribution de tout le personnel de l'arrondissement qui partage le même objectif d'offrir aux Angevins des services de qualité.